



Banque d'images d'HGI-ATD

Conditions d'utilisation

HGI-ATD met à disposition des collectivités adhérentes au programme DéSIDé31 certaines des images créées à l'origine pour ses besoins propres et autorise dans ce cadre les collectivités à reproduire et publier, sur leur site internet, à titre gratuit et non exclusif, à des fins exclusivement non commerciales toutes les images ou créations graphiques présentées ici.

HGI-ATD demeure seule titulaire de ses droits d'auteurs et toutes ces images ou créations graphiques diffusées par les collectivités sur leur site internet devront être créditées de la façon suivante : ©HGI-ATD . Toute exploitation ultérieure est subordonnée à la condition que soit préalablement obtenue l'autorisation de HGI-ATD .

En pratique

Pour récupérer une image, cliquez sur la vignette pour l'agrandir, faites un clic droit sur l'image et choisissez "Enregistrer l'image sous...".